

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 095 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE SPECIALE
DU LUNDI 20 OCTOBRE 2025

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUÉRANTS	REQUIS	OBJET	DECISION
1	2138/435/REC-25 du 16/10/2025	Julien Kandé KANSOU	Direction générale des impôts	Demande du quitus fiscal	
2	2149/437/REC-25 Du 17/10/2025	Chabi Sika Abdel Kamar OUASSAGARI	Président du Tribunal de première Instance de Première Classe de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité de l'ordonnance n°288/2025, rendue le 13 octobre 2025, par le Président du Tribunal de première Instance de Première Classe de Cotonou	
3	2151/438/REC-25 du 20/10/2025	Nourou-Dine SAKA SALEY	Commission Électorale Nationale Autonome	Requête en procédure d'urgence pour la suspension du processus électoral lié à l'élection présidentielle d'Avril 2026	

Cotonou 20 OCT 2025

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA